

Retour sur un moment d'un cartel de passe¹

C'est rebattu d'annoncer que parler de clinique est chose délicate. C'était l'objet du colloque de La Lettre lacanienne, « La clinique en question », en septembre 2004, et celui d'une partie de l'enseignement de l'École de psychanalyse Sigmund Freud de cette année. Pour ma part, c'est une façon de ré-interroger la théorie et dans le même temps de la travailler, de là où on en est, dans un mouvement d'aller-retour.

Ce que je propose aujourd'hui, c'est de reprendre un moment d'un travail de cartel de passe à propos de questions qui se sont posées à l'écoute de passeurs. La nécessité de mettre la chose en forme pour la présenter au public aujourd'hui a entraîné que ce travail, pour moi, s'est poursuivi. Un autre membre du même cartel aurait sans doute traité ce que je vais aborder, autrement.

Le point de départ de ce que je voudrais développer, c'est le repérage dans un cartel de passe d'une coïncidence, dans le temps, d'effets où les passeurs se sont trouvés pris tandis qu'ils entendaient le témoignage d'un passant.

Des effets particuliers à l'un et l'autre passeur, mais qui s'éclairent l'un l'autre et renvoient à leur tour à un dit du passant à propos d'une indifférence teintée d'étrangeté éprouvée comme par surprise, dans la situation même de témoigner de son histoire psychanalytique.

Ceci a donc été recueilli dans le cartel et pour moi a créé alors un brouillard de pensée qui n'a commencé de se dissiper un peu qu'après en avoir identifié l'origine qui se logeait dans cette question : s'agit-il d'un moment de passe qui aurait lieu dans le temps même de la procédure ? En ce cas, cela était-il un effet du dispositif ?

Mais peut-être faut-il préciser, autant que faire se peut, quels furent les effets en cause sur les passeurs. Pour l'un, la pensée l'a traversé que le passant allait arrêter son témoignage avant terme parce que cela ne l'intéressait plus et s'est demandé s'il était le « bon passeur ». L'autre s'en est remis au dispositif sans plus chercher à comprendre ce qui aurait été à comprendre et a fait de nombreux rêves en lien avec ce qu'il entendait dans cette passe. Les deux ont signalé que cet « éprouvé » correspondait à un moment repérable dans le courant

¹ Intervention présentée à l'après-midi public du Collège de la passe le 26 novembre 2006, à l'I.P.T.

du témoignage du passeur. Celui où il a formulé l'indifférence mentionnée plus haut.

J'ai ainsi été conduite à d'abord repartir de ce que Lacan avait écrit : « Qui verra donc que ma proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person*² ? »

J'avais quelques difficultés à clarifier pour moi-même les correspondances entre le dispositif de passe et le trait d'esprit. En fait, comme cela arrive parfois, j'étais bloquée par un mot : tierce personne, *dritte*, troisième pris au pied de la lettre, une deux trois personnes, trois places, passant passeurs cartel.

Était-ce la totalité du dispositif, passant passeurs cartel, qui était en jeu ? Passant comme initiateur du dit, passeurs qui reprennent le texte, le cartel qui entend les passeurs, mais la réponse qu'il donne, c'est au passant, alors où se placent les passeurs ? Par ailleurs, les passeurs, ignorent ce qu'ils transmettent.

Et puis, pour augmenter ma confusion, j'avais lu dans un texte de Jean Clavreul : « La passe, c'est tout ce qui porte un analyste à instituer un autre (supposé analyste) comme susceptible de lui faire retour de son expérience. À ce titre, il n'y a aucune raison de ne pas considérer comme étant de l'ordre de la passe ce qui se pratique parfois dans les contrôles, dans les cartels, et même dans certains séminaires... si on en croit ce que disait Lacan de son propre séminaire³. » (Je n'arrête pas de faire la passe).

Alors, la passe n'aurait pas de lieu, n'aurait pas de fin ?

Je me suis reportée au texte de Freud :

Le mot d'esprit en tant que jeu avec nos propres paroles et nos propres pensées se passe tout d'abord de personne-objet, mais dès le stade préliminaire de la plaisanterie, il demande, une fois qu'il a réussi à garantir le jeu et le non-sens contre les objections de la raison, à avoir une autre personne à qui il puisse communiquer le résultat auquel il est parvenu. Toutefois, cette deuxième personne qu'on trouve dans le cas du mot d'esprit correspond, dans le cas du comique, non pas à la personne-objet, mais à la tierce personne, à l'Autre⁴. Il semble que, dans le cas de la plaisanterie, ce soit à l'autre personne que se trouve transféré le soin de décider si le travail du mot d'esprit a accompli sa tâche, comme si le moi ne se sentait pas sûr de son jugement en la matière⁵.

Si on remplace mot d'esprit par témoignage, le jeu avec nos propres paroles devient, pour le passant, mise en paroles, mise en forme de ce qu'a été

² J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 265.

³ J. Clavreul, « La passe comme principe fondateur de l'institution psychanalytique », 1982, texte polycopié.

⁴ Le traducteur a choisi ici de mettre une majuscule à « autre », ce qui est discutable d'après la phrase de Freud en allemand.

⁵ S. Freud, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Paris, Gallimard 1988, p. 264.

selon lui le passage à l'analyste. D'abord, pour ce faire, il se passe de la personne objet, celle qui fait rire dans le comique. Pourrait-on dire que, dans sa division, il est sa propre personne-objet ? Dire encore qu'il soliloque ou alors qu'il dialogue avec l'Autre, « le compagnon de langage » comme dit Lacan dans *Les formations de l'inconscient*, puis que dans un deuxième temps, il énonce son témoignage auprès des passeurs ?

Dans le texte de Freud, la deuxième personne celle qu'il nomme la personne objet dans le comique, n'existe pas quand il s'agit du trait d'esprit, elle a comme disparu. Elle est remplacée par un texte, ou un énoncé qui sont destinés à un autre, lecteur, ou auditeur, un tiers en somme.

Dans *Les formations de l'inconscient*, Lacan dit « Il y a deux choses dans le livre de Freud sur le trait d'esprit — la promotion de la technique signifiante, et la référence expresse à l'Autre comme tiers⁶. » le grand Autre. Et plus loin « La fonction du tiers Autre qu'il soit supporté ou non par un individu est ici essentielle. »

Le grand Autre, réservoir des signifiants. J'ai pensé qu'il arrivait que le passant, engagé dans la procédure de la passe, dans la solitude qui est alors la sienne quand il abandonne son message aux passeurs, rencontre l'inconsistance de l'Autre, cet Autre qui n'est pas « sans ignorer », justement, comme s'en amuse Lacan, disant que ce n'est pas une faute logique mais que cela dit bien « à quel point je m'en moque que vous sachiez ou que vous ne sachiez pas⁷ » (ce qu'est mon désir ?). Que cela est perçu par les passeurs sans qu'ils sachent, eux non plus, de quoi il s'agit, sinon cette fois-ci, d'une indifférence inattendue à ce qui se transmet par la parole.

Alors, pourquoi ce dispositif de passe ?

Du trajet du mot d'esprit proposé par Freud, ce qui en reste pour le dispositif, c'est la place de la tierce personne (le cartel), la place d'où va être fait retour à l'énonciateur sur un dire dont il ne sait pas ce qu'il porte, un retour en l'occurrence, par une nomination ou pas d'un réel. En somme, tout comme le mot d'esprit fait saisir le comique, ce qui ne peut se dire sans s'effacer (démonter un jeu de mot, ou un trait d'esprit lui enlève sa portée.) La circulation du discours désarrimé du corps de l'énonciateur fait saisir un réel qui sera désigné par deux lettres.

Le passant fait confiance au dispositif, et adresse au public des passeurs ce qui est au plus près de ce qui est en cause dans ce qui le pousse à témoigner du passage de l'analysant à l'analyste une mise en paroles de l'acte qui se fonde dans sa cure de la rencontre avec le désêtre de son analyste et prend consistance

⁶ J. Lacan, *Les formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, p.24.

⁷ J. Lacan, *L'identification*, inédit, séminaire du 21 mars 1962.

par son témoignage⁸. Allant de l'analyse en intension, vers l'analyse en extension. Ce n'est plus le cadre du transfert dans l'analyse, ce n'est pas le moment de l'installation, c'est le devenir analyste, articulation entre intension et extension

Les passeurs s'effacent, ils se font, comme l'a dit Jacques Le Brun, « les ambassadeurs » du passant en se laissant atteindre, bousculer dans leur subjectivité « à un “point de jouissance” un “point de j'ouis sens”, un point de j'ouissance, avec l'équivoque que ce point comporte⁹. », mais ne savent pas ce qu'ils transmettent au cartel, le tiers, qui lui, représente la communauté des analystes.

Le cartel travaille sur les textes transmis par les passeurs. S'il peut noter les effets produits sur les passeurs, il ne peut rien en dire, sauf à les décrire (*cf.* plus haut). Seuls les passeurs peuvent en dire quelque chose, éventuellement dans leur propre cure.

Un réel passe — ou pas — à l'insu du passant (un impossible à dire, un reste évidé, le désir de l'analyste qui donne une place à l'objet *a* ?) et à l'insu des passeurs. Réel impossible à symboliser et dont le cartel repérera les coordonnées. L'acte inauguré dans la cure, se bouclera avec la réponse du cartel.

Alors, de quoi s'agissait-il dans ce moment précis d'indifférence, ressentie par le passant de détachement quant à ce que portait son discours, et qui a eu un impact sur chacun des passeurs au-delà de sa simple mention ?

Qu'en cours de témoignage advienne, une déprise de l'objet, la chute d'une identification narcissique, un moment de rencontre de l'inconsistance de l'Autre, toute chose non symbolisable et qui touche au Réel, n'est-ce pas lié au fait de mettre à l'épreuve son désir d'analyste adressé au public des analystes ? Le passant parle de son acte en même temps qu'il l'effectue.

Il ne s'agit pas de faire la clinique du passant mais de nommer un Réel, un reste qui supporte la différence radicale.

Que ce bout de Réel soit perçu dans la circulation du discours mis en chicane par le dispositif, n'est-ce pas un indice du trajet de l'acte qu'a initié le passant par son dit ?

Ce sera au cartel par un déchiffrement lettre à lettre de repérer dans la logique du texte qu'il a recueilli si s'y trouvent les coordonnées qui donneront lieu à une nomination, d'apprécier, pour paraphraser Lacan, si quelqu'un a pris ce risque fou de devenir cet objet *a*, de se faire l'objet dont il vient de se détacher¹⁰.

⁸ Je m'appuie sur l'article de Brigitte. Lemérier, « Esquisse. Contribution à une clinique de la passe », *Essaim*, n°15, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2005.

⁹ *Ibidem*, p.18.

¹⁰ Je relisais une dernière fois ce texte avant de le présenter et a surgi cette question : peut-on être psychanalyste quand cet événement n'a pas eu lieu ? Et cette question a fait revenir ce qu'énonce Anne-Lise Stern : « Peut-on être psychanalyste si on n'a pas été à Auschwitz ? La

réponse est non. Peut-on être psychanalyste si on a été à Auschwitz ? La réponse est non. »
Ceci pourrait être une piste pour une élaboration ultérieure.